Pétition en faveur des cégeps

- Attendu que l'éducation constitue un droit et non un privilège;
- Attendu que l'éducation au Québec doit viser une plus grande justice sociale et qu'elle ne doit pas proposer une stricte formation pour l'emploi, mais aussi une formation citoyenne;
- Attendu qu'il revient à l'État d'assurer non seulement une formation à l'enseignement primaire et secondaire mais aussi l'accessibilité à l'enseignement supérieur;
- Attendu que, dans cette perspective, le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) constitue un tremplin économique, culturel et social pour le Québec moderne;

Nous, signataires de la présente, demandons au gouvernement du Québec d'affirmer clairement le maintien du réseau des cégeps, public et gratuit, distinct des ordres d'enseignement secondaire et universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois, offrant aux jeunes et aux adultes deux secteurs de formation, un préuniversitaire et un technique, soudés par une même formation générale.

NOM ET SIGNATURE	ADRESSE

Pour faire parvenir la pétition à la coalition, transmettre les signatures à votre organisation ou syndicat. Pour obtenir l'adresse d'une organisation qui compose la coalition, voir l'endos de la présente. Pour plus d'informations sur la coalition ou pour signer la pétition en ligne, vous pouvez visiter le site suivant :

http://coalition-cegeps.qc.ca.edu/

La pétition est appuyée par :
La Fédération des associations de parents des cégeps du Québec (FAP) et des différentes organisations syndicales et étudiantes de cégep. Parmi les organisations étudiantes, on retrouve l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Parmi les organisations syndicales du personnel de soutien, on retrouve la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). Parmi les organisations du personnel professionnel, on retrouve la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Enfin, parmi les organisations du personnel enseignant, on retrouve celles de la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).